

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 1^{er} octobre 2019, à 19 heures, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents
Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Louise Arpin
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Martin Nichols
Jean Provost

Est absent
Monsieur le conseiller : Rosaire Phaneuf

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.
Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

IL Y A ÉTÉ RÉSOLU CE QUI SUIT :

**14- MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE
RÉSOLUTION NUMÉRO 203-10-19**

Considérant que la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'attente de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Louise Arpin
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la Municipalité de La Présentation alliée contre la violence conjugale.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE 3 OCTOBRE 2019


Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le texte de la présente résolution est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil.